



Caractéristiques géographiques

Langue officielle : français

Superficie : 267 670 km²

Population : 2,3 millions d'habitants

Densité : 8,5 habitants/km²

Taux de croissance démographique : 2,4 %

Part de la population urbaine : 90,4 %

Économie

Notation de la dette souveraine (Fitch, 2021) : B-

Classement de l'indice de développement humain (IDH) 2021: 112^e/191

Évaluation des politiques et des institutions (note CPIA 2020) : nd

Taux de change effectif réel (moyenne 2017-2021, base 100 en 2010) : 98,7 (98,8 pour la CEMAC)

Classification Banque mondiale : pays à revenu intermédiaire supérieur

Risque de surendettement : nd

PIB par habitant (2021) : 8 017 dollars US

Taux de croissance (2021) : 1,6 %

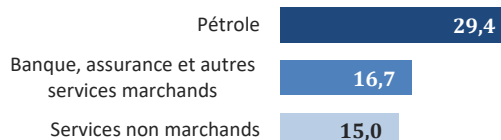
Inflation (2021) : 1,1 %

PIB (2021) : 9 995 milliards de francs CFA

/ 18 milliards de dollars US

Principales activités

(en % du PIB nominal, moyenne 2017-2021)



Principaux biens d'exportation

(en % du total des exportations, moyenne 2017-2021)



Développement humain et infrastructures



65,8 ans

Espérance de vie



3,4 %

Population sous le seuil de pauvreté



85,3 %

Accès à l'eau potable



4,2 %

Mortalité infantile



38

Inégalité de revenus (coefficient de Gini)



91,6 %

Accès à l'électricité



14 %

Malnutrition infantile



84,7 %

Alphabétisation des adultes



137,0

Nombre de souscriptions à la téléphonie mobile pour 100 habitants



128/191

Indicateur de vulnérabilité environnementale (PVCCI)



66,1 %

Population âgée de 15 ans et plus disposant d'un compte en banque



39,1 %

Taux de participation des femmes au marché du travail

Sources et métadonnées.

AVERTISSEMENTS ET REMERCIEMENTS

Cette monographie a été réalisée par le [service Afrique et Développement de la Banque de France](#). Elle fait partie d'une collection couvrant les différents pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Ces monographies complètent le [Rapport annuel des coopérations monétaires Afrique-France](#), qui se concentre sur la situation économique des pays membres des unions monétaires et présente de façon plus approfondie les actions des institutions régionales, ainsi que les politiques et les évolutions institutionnelles des deux unions économiques et monétaires et de l'Union des Comores. Les données statistiques de ces monographies sont cohérentes avec les données agrégées du Rapport annuel, arrêtées à fin juin 2022 et susceptibles de révisions ; elles intègrent également des données plus récentes, notamment en provenance du Fonds monétaire international (FMI).

Le détail des indicateurs présentés est disponible sur la page [Sources et métadonnées](#).

Nous tenons à remercier chaleureusement la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), pour sa précieuse collaboration à la rédaction de cette publication.

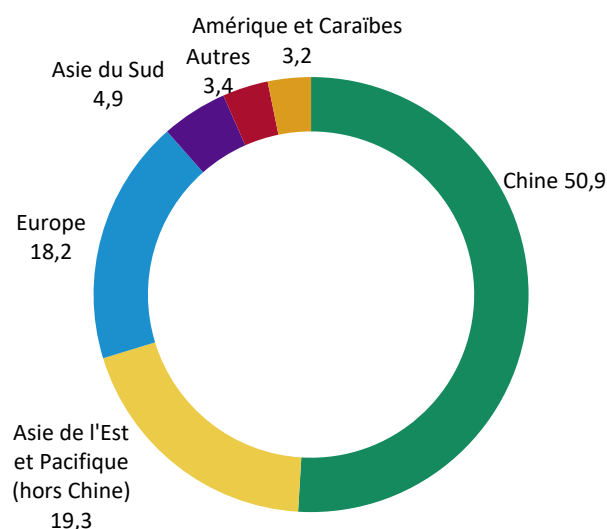
Faits saillants

- **L'économie du Gabon devrait nettement rebondir en 2022 (+ 2,8 % de croissance du PIB réel), après sa contraction de 2020 (- 1,8 %) et une amorce de reprise en 2021 (+ 1,6 %).** Ce rebond s'expliquerait à la fois par le relâchement, en mars 2022, des mesures de lutte contre la Covid-19, qui ont été parmi les plus restrictives de la CEMAC, par la reprise de la production dans le secteur pétrolier (qui s'était contractée en 2020 et en 2021), et par la bonne tenue des secteurs extractifs non pétroliers (manganèse et bois). Bien que substantiel, le rebond de l'activité en 2021 et 2022 ne devrait cependant pas être suffisant pour permettre un rebond du PIB réel par habitant, qui décroît quasi continuellement depuis 2015, comme dans la plupart des autres pays de la CEMAC.
- **La volatilité des prix des matières premières en 2022, qui devrait avoir des effets contrastés sur l'économie gabonaise, illustre la nécessité d'une diversification économique durable.** D'une part, la hausse des cours pétroliers renforcerait des tendances déjà amorcées en 2021, à savoir un rebond du solde du compte courant et une baisse marquée de l'endettement public. D'autre part, du fait de la forte dépendance du Gabon aux biens alimentaires importés, l'inflation devrait nettement augmenter, de 1,1 % en 2021 à 3,6 % en 2022. Le maintien de prix administrés sur divers produits essentiels (baguette et carburants notamment) devrait limiter ces effets haussiers, mais le coût de ces dispositifs pourrait s'avérer élevé du fait de leur faible ciblage.
- **Le Gabon s'est montré résilient face aux crises successives, mais peut encore progresser en matière de réformes structurelles.** Le pays a bénéficié de divers programmes de financement du Fonds monétaire international (deux financements d'urgence en 2020 et un programme de mécanisme élargi de crédit [MEDC] depuis 2021, dont le deuxième déboursement a eu lieu en juillet 2022), et n'a pas utilisé en 2021 les 207,0 millions de droits de tirage spéciaux (DTS) alloués au mois d'août de la même année. Le FMI estime prioritaire de poursuivre une politique budgétaire prudente, de renforcer la protection sociale et de mettre en œuvre des mesures structurelles améliorant la gouvernance, la transparence et le climat des affaires.
- **Le président Ali Bongo Ondimba exerce son second mandat depuis août 2016, après avoir été élu une première fois en 2009.** Les prochaines élections auront lieu en 2023.

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES DE L'ÉCONOMIE

Deuxième économie de la CEMAC, derrière le Cameroun, le Gabon dépend fortement des activités extractives. La production pétrolière gabonaise est la deuxième de la région (avec un volume d'environ 10 millions de tonnes annuelles, derrière le Congo avec environ 15 millions de tonnes), et a représenté près de 30 % du PIB nominal de ce pays entre 2017 et 2021. Elle stagne cependant depuis 2017, du fait de l'arrivée à maturité d'un certain nombre de champs pétroliers et d'un ralentissement des investissements dans ce secteur lors de la pandémie de Covid-19. Les activités extractives du Gabon sont néanmoins diversifiées. D'une part, la production forestière gabonaise (s'élevant, pour ce qui concerne les grumes, à 2,1 millions de tonnes par an en moyenne entre 2017 et 2021) est la plus importante de la CEMAC.

Destinations des exportations du Gabon (2016-2020)
(en %, moyenne sur 5 ans)



Sources : BACI (CEPII) et calculs Banque de France.

Elle a doublé entre 2010 et 2020, notamment grâce à la zone économique spéciale de Nkok et aux interdictions d'exportation de bois de grume prononcées en 2009, qui ont favorisé la transformation locale de la production forestière. D'autre part, l'activité minière – par l'extraction de manganèse – progresse constamment, et a quasi doublé entre 2017 et 2021 (de 4,9 millions à 9,6 millions de tonnes par an). Dans l'ensemble, le secteur primaire (dans lequel le secteur extractif pèse 87 %) a représenté 40 % du PIB gabonais entre 2017 et 2021. Si le secteur secondaire, principalement lié au bâtiment et aux travaux publics (BTP) et aux industries de transformation, est moins développé que dans la CEMAC (14 % du PIB entre 2017 et 2021, contre 19 % en CEMAC), le secteur tertiaire représente près de la moitié du PIB (46 % entre 2017 et 2021, soit la même part qu'en CEMAC).

Pays à revenu intermédiaire supérieur selon la Banque mondiale, le Gabon est le deuxième pays de la CEMAC avec le plus fort PIB nominal par habitant (8 017 dollars US en 2021, derrière la Guinée équatoriale, à 8 462 dollars US). Selon le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), le Gabon est le seul pays de la CEMAC à faire partie des pays à haut niveau de développement humain, et le rang de son indice de développement humain (IDH) aurait progressé de deux places entre 2015 et 2021. Cette progression a notamment été portée par une hausse de l'espérance de vie à la naissance et de la durée moyenne de scolarisation. Le PIB par habitant en termes réels, en revanche, a eu tendance à diminuer au cours de cette période (de 2,4 % par an en moyenne entre 2017 et 2021). Le taux de pauvreté y est modéré : 3,4 % de la population vivrait sous le seuil de pauvreté de 1,90 dollar US par jour à parité de pouvoir d'achat, contre 43,7 % en Afrique subsaharienne.

Bien que le Gabon dispose d'importants atouts en matière de production agricole, la consommation alimentaire y est fortement dépendante des importations. Si le territoire gabonais est couvert à 88 % par la forêt équatoriale, la part de l'agriculture, de la pêche et de la foresterie dans la valeur ajoutée gabonaise est parmi les plus faibles de la CEMAC (7,1 % en 2021). D'après l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Food and Agriculture Organization, FAO), la dépendance du Gabon aux importations de céréales était supérieure à 90 % entre 2016 et 2018, soit le ratio

le plus élevé de la CEMAC, et en hausse permanente depuis 2010. En particulier, d'après le document de réflexion du Groupe de travail académique de l'initiative FARM (*Food and Agriculture Resilience Mission*), la dépendance du Gabon aux importations de blé (qui représentait 17 % des apports caloriques en 2020) est de 100 %.

Du fait de la part importante du secteur pétrolier et de sa forte dépendance aux importations, l'économie gabonaise est exposée aux variations des cours mondiaux. Bien que la parité fixe du franc CFA par rapport à l'euro assure au Gabon une inflation modérée (2,4 % en moyenne entre 2017 et 2021, contre 9,8 % en Afrique subsaharienne), cette inflation a été plus élevée qu'en CEMAC (où elle a atteint 1,8 % sur la même période), du fait d'un pic d'inflation à 4,8 % en 2018, causé notamment par des hausses de prix des importations alimentaires. Les chocs sur les prix du pétrole se sont en outre traduits par de fortes variations du solde du commerce extérieur de biens et services, qui a connu un creux à 0,0 % du PIB en 2016 suite au contre-choc pétrolier, mais a atteint 10,7 % en moyenne entre 2017 et 2021. Enfin, la dette publique gabonaise, qui était proche de la moyenne de la CEMAC avant 2014, a fortement augmenté lors du contre-choc pétrolier (de 46,1 % à 67,6 % du PIB entre 2014 et 2016 selon la BEAC, plus de 40 % de cette variation s'expliquant par une contraction du PIB) et est devenue, derrière celle du Congo, la deuxième plus élevée de la CEMAC entre 2017 et 2021 (à 60,7 % du PIB selon la BEAC).

Si la Chine est depuis 2015 la principale destinataire des exportations gabonaises (50,9 % des exportations entre 2016 et 2020), la France demeure le principal fournisseur du pays. Les sources d'importations gabonaises se sont cependant diversifiées au cours des dernières années : alors que la part de la France (parmi les 20 premiers exportateurs à destination du Gabon) était de 32 % en 2012, elle était de 27 % en 2021 (d'après la direction des statistiques commerciales [DOTS] du FMI). La France comptait, en 2020, des filiales dans l'ensemble des secteurs, à l'exception du secteur bancaire (le groupe BNP Paribas s'étant désengagé du groupe BICIG¹ en 2020). L'activité économique gabonaise a par ailleurs été recomposée au cours des années 2010 par l'arrivée de l'entreprise singapourienne

¹ Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Gabon.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs du Gabon

	2017	2018	2019	2020	2021
Pétrole (en millions de tonnes)	10,5	9,6	10,9	10,8	10,0
Prix du baril de pétrole gabonais (en dollars US)	51,7	73,4	62,3	40,2	69,7
Prix moyen à l'export (en milliers de francs CFA par tonne)	219,1	297,3	266,2	168,7	282,1
Manganèse (en millions de tonnes)	4,9	5,4	6,7	8,4	9,6
Bois tropicaux					
Production de grumes (en millions de m ³)	1,9	2,0	2,1	2,1	2,4
Exportations de bois transformés (en millions de m ³)	0,7	0,8	0,9	0,9	1,2
Prix à l'exportation (en milliers de francs CFA par m ³)	419,8	393,0	419,6	415,2	403,5

Sources : BEAC et administrations nationales.

Olam, qui s'est imposée dans un grand nombre de secteurs de l'agriculture, de la sylviculture, de l'industrie et des transports, et qui gère notamment la zone économique spéciale de Nkok. Par ailleurs, le Gabon est devenu membre du Commonwealth en juin 2022 : une telle adhésion n'entraîne pas d'accès commercial préférentiel, mais pourrait contribuer à une diversification des partenaires commerciaux du pays.

Le secteur bancaire gabonais a été dans l'ensemble, au cours des dernières années, moins dynamique que le reste de la CEMAC. Deuxième de la CEMAC par sa taille, derrière celui du Cameroun, le bilan du secteur bancaire gabonais représentait, en 2021, 33 % du PIB du Gabon et 18 % du bilan de la CEMAC. Le secteur bancaire gabonais, constitué de neuf banques, est particulièrement concentré autour de trois d'entre elles : BGFIBank, BICIG et UGB. À elles seules, en 2021, ces trois banques représentaient 71 % du bilan du secteur bancaire du pays. Les activités de prêt, majoritairement à destination du secteur des services, et notamment des transports et des télécommunications (35 % des crédits en 2021), ont été dans l'ensemble atones, les crédits nets ayant baissé de 0,9 % entre 2017 et 2020. Malgré ce faible dynamisme, la rentabilité du secteur bancaire gabonais est en moyenne plus élevée qu'en CEMAC (25,6 % de marge nette entre 2018 et 2020, contre 14,3 % en CEMAC), et le taux brut de créances en souffrance y est deux fois plus faible (9,8 % en 2020, contre 21,2 % en CEMAC). Le secteur de la microfinance est quant à lui bien moins développé que dans le reste de la CEMAC, avec 18 établissements en 2021 (contre 491 dans l'ensemble de la CEMAC). Enfin, s'agissant de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC-FT), les principaux enjeux sont ceux de la coordination entre les divers organes publics prenant part à la LBC-FT et les moyens qui leur sont alloués. Une nouvelle évaluation mutuelle par le Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale (Gabac) est en cours : une

équipe d'évaluation s'est rendue sur place en avril 2022, et le rapport devrait être soumis en mars 2023. La dernière évaluation mutuelle avait eu lieu en 2013.

CONJONCTURE ET PRÉVISIONS

Après un recul de 1,8 % en 2020, le PIB réel a rebondi de 1,6 % en 2021 et devrait croître de 2,8 % en 2022.

Si la contraction du PIB en 2020 et son rebond de 2021 ont été principalement causés par le PIB non pétrolier (-3,8 % en 2020 et +4,0 % en 2021), la hausse de 2022 s'expliquerait principalement par le rebond du PIB pétrolier (+4,9 %), après ses baisses consécutives de 2020 et 2021 (-0,9 % et -7,0 %). La production de pétrole rebondirait, de 10,0 millions de tonnes en 2021 à 10,8 en 2022, soit un niveau proche de son niveau d'avant-crise. Le PIB non pétrolier ralentirait quant à lui, à +2,3 %. Le rebond de l'activité en 2022 traduirait également la levée des restrictions Covid en mars 2022, qui ont été parmi les plus fortes de la CEMAC.

L'inflation, qui est demeurée contenue en 2020 et 2021 (à 1,3 % et 1,1 % en moyenne annuelle), serait en forte hausse et se porterait en 2022 à 3,6 % en moyenne annuelle, bien au-delà du seuil communautaire de 3 %. Elle serait néanmoins nettement inférieure à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (12,2 % selon le *Regional Economic Outlook* [REO] d'avril 2022 du FMI). Cette hausse proviendrait, d'une part, de l'alimentation (+5,2 % en moyenne annuelle), qui représente près de la moitié du panier de consommation, mais également de l'énergie (+11,8 %), et ce malgré le maintien de mesures de blocage des prix de l'essence

et du pain ². L'introduction de droits de douane réduits de 5 % sur 23 produits de première nécessité ³, prévue par la loi de finances 2022, pourrait également contribuer à une hausse supplémentaire des prix. Enfin, outre la hausse des cours mondiaux des matières premières, la dépréciation de l'euro à la mi-2022 contribuerait à la hausse de l'inflation.

La forte hausse des prix des carburants en 2022 devrait permettre de renforcer le solde du commerce extérieur. Les exportations de biens augmenteraient ainsi nettement en 2022 (+ 2 072 milliards de XAF), après une hausse déjà marquée en 2021 (+ 632 milliards). Elles augmenteraient en particulier plus fortement que les importations (+ 1 081 milliards), qui étaient restées quasi stables entre 2020 et 2021 (- 21,2 milliards). La balance des services, quant à elle, se dégraderait de 273 milliards. Ainsi, le solde du commerce extérieur de biens et services s'améliorerait de 717 milliards, et atteindrait 15,3 % du PIB en 2022.

Après une dégradation de 1,6 % en 2021, le solde budgétaire (base engagements, dons compris) se redresserait nettement en 2022 (+ 2,2 %). Cette amélioration proviendrait notamment d'une hausse des recettes totales, portée par la forte hausse des recettes pétrolières (+ 41,7 % en 2022), après leurs baisses successives de 2020 et 2021 (respectivement - 0,2 % et - 20,1 %). Les subventions et transferts augmenteraient cependant, en raison notamment de la hausse des cours des matières premières. Selon la Première ministre, en avril 2022, le coût des subventions depuis le début de l'année s'élevait à 47 milliards. Le FMI estimait en juillet 2022 qu'il s'élèverait à 80 milliards pour l'ensemble de l'année 2022. Le coût net de ces subventions serait toutefois moins élevé, car en permettant de maintenir du pouvoir d'achat, elles assurent également un soutien à l'activité économique et donc aux recettes fiscales.

Le taux d'endettement du Gabon, parmi les plus élevés de la CEMAC, poursuivrait en 2022 la baisse amorcée en 2021. Après avoir atteint 64,8 % du PIB en 2020 selon la BEAC, puis 51,5 % en 2021, il se porterait à 40,0 % en 2022. Plus des trois quarts des variations du taux d'endettement entre 2019 et 2022 s'expliqueraient par les variations du PIB. Le service de la dette,

Activité économique et inflation au Gabon

(en %)

	2018	2019	2020	2021
Variation annuelle du PIB	0,4	3,9	- 1,8	1,4
Inflation (en moyenne annuelle)	4,8	2,0	1,4	2,7

Note : Prévisions pour 2021.

Source : BEAC.

notamment, diminuerait fortement, à 3,1 %, après son pic de 10,0 % en 2020. La notation souveraine du Gabon est ainsi stable (B- chez Fitch depuis août 2021, Caa1 chez Moody's depuis juin 2018, B chez Standard & Poor's depuis janvier 2016). Fitch estime en outre, depuis août 2022, que les perspectives s'améliorent, et le FMI, dans son analyse de soutenabilité de la dette de juillet 2022, estime la trajectoire d'endettement du Gabon soutenable (mais sans probabilité élevée).

En juin 2022, le FMI a validé les première et deuxième revues du programme triennal dans le cadre du mécanisme élargi de crédit (MEDC) conclu en juillet 2021 et portant sur 388,8 millions de DTS (553,2 millions de dollars US). Si le FMI a salué une gestion budgétaire prudente ⁴, il a cependant jugé la performance du programme mitigé. En décembre 2021 et en mars 2022, seuls deux critères quantitatifs sur quatre étaient respectés. Ainsi, en décembre 2021, les critères relatifs au financement intérieur net du gouvernement, ainsi qu'au déboursement et à la garantie de dette extérieure étaient respectés, mais pas ceux qui étaient relatifs aux créances nettes de la banque centrale sur le gouvernement et au solde primaire hors recettes pétrolières. En mars 2022, ce dernier critère était respecté, tout comme le critère relatif au financement intérieur net du gouvernement, mais les deux autres ne l'étaient pas. Enfin, le critère de performance continue, relatif à l'accumulation de nouveaux arriérés extérieurs, n'a été respecté ni en décembre 2021 ni en mars 2022. Plus de la moitié des 14 mesures structurelles prévues ont cependant été mises en place ou étaient en voie de l'être en 2022, telles que l'adhésion à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (*Extractive Industries Transparency Initiative*, EITI), la publication des prises de participation aux marchés publics, ou la publication de rapports d'audit sur les dépenses en matière de lutte contre la pandémie de

² Le prix de la baguette est ainsi resté à 125 XAF, malgré la hausse du prix du sac de farine de 50 kg, de 16 000 XAF à 19 000 XAF, en février 2022.

³ Ces produits étaient jusqu'ici exemptés de droits de douane, dans le cadre du programme de « lutte contre la vie chère » mis en place en 2019 et couvrant 58 produits.

⁴ En particulier, en 2021, le Gabon n'a pas utilisé son allocation de DTS du 23 août 2021 (qui s'élevait à 164,4 milliards de DTS).

Covid-19, ainsi que sur les compagnies pétrolières et la raffinerie nationale. Le Gabon s'est en outre engagé à apurer une partie de ses arriérés extérieurs en 2022. Selon le FMI, les trois axes prioritaires de réforme sont de i) maintenir une politique budgétaire prudente, par une maîtrise des dépenses, une diversification de l'activité économique et une amélioration de la collecte de l'impôt, ii) mettre en œuvre des réformes structurelles afin d'améliorer la gouvernance, la transparence, et le climat des affaires, et iii) renforcer la protection sociale.

En 2021, le secteur bancaire gabonais a fortement rebondi. Le bilan du secteur bancaire a ainsi progressé de 15,1 % (après + 5,3 % en 2020), pour s'établir à 3 267 milliards de XAF, essentiellement du fait d'une hausse des crédits. En effet, alors que les crédits nets à l'économie avaient diminué en 2020 (- 2,0 %), à rebours de l'évolution en CEMAC (+ 6,1 %), ils ont augmenté de 17,1 % en 2021 (contre 10,4 % en CEMAC). Ce rebond a été observé dans la plupart des branches d'activité. Néanmoins, les crédits aux secteurs des commerces et des transports, qui ont baissé dès 2020, ainsi que ceux au secteur du BTP, qui se sont fortement contractés dès 2019, sont demeurés en 2021 inférieurs à leur niveau d'avant-crise, en lien avec des mesures sanitaires particulièrement strictes. Les crédits au secteur public national ont également progressé de 8,4 %, pour se porter à 389 milliards. Ils demeurent cependant inférieurs à leur niveau d'avant-crise (458 milliards en 2019), et leur part dans les crédits bruts a diminué, de 28,2 % en 2019 à 21,0 % en 2021. Par ailleurs, bien que toujours en hausse en 2021 (+ 6,8 %) l'encours des autres opérations interbancaires et de trésorerie voit sa progression diminuer (la hausse était de 33,5 % en 2020). Il a également augmenté plus modérément qu'en CEMAC (où la hausse était de 13,5 % en 2021). Après avoir stagné entre 2019 et 2020 (de 55 à 56 milliards), le résultat a quant à lui bondi de 36,7 %, pour passer à 76 milliards en 2021. Tout comme dans le reste de la CEMAC, la part des opérations diverses dans le produit net bancaire a diminué par rapport à 2019 (date de début de la mise en œuvre de la nouvelle réglementation des changes⁵), passant de 43,0 % à 35,5 %. Enfin, si les banques gabonaises respectent dans l'ensemble largement les ratios prudentiels en matière de fonds propres, et présentent un ratio de couverture des risques supérieur à celui de la CEMAC

(16,9 %, contre 14,0 % en CEMAC), seules 57 % respectent la limite individuelle de la norme de division des risques (19,4 % des crédits bruts en 2021, contre 11,0 % en CEMAC).

S'agissant du secteur financier, le Gabon était en 2021 le premier émetteur de valeurs du Trésor sur le marché des titres publics en CEMAC. Le Gabon représentait ainsi 28,7 % des émissions, pour un total de 1 071 milliards. Les émissions du Gabon étaient réparties de façon équilibrée entre émissions de court et de moyen terme, ce qui s'explique par une baisse de la proportion d'émissions à moins d'un an par rapport à 2020 (53,9 % de bons du Trésor assimilables [BTA] en 2021, contre 61,5 % en 2020). En 2021, le coût des émissions gabonaises s'est élevé à 7,0 %, soit un niveau analogue à la moyenne en CEMAC (pondérée des encours par pays), mais en hausse par rapport à 2020 (5,76 %). Enfin, en novembre 2021, le Gabon a de nouveau émis une euro-obligation (800 millions de dollars US, coupon de 7 %, avec une maturité de 10 ans), après une précédente émission réussie en janvier 2020 (1 milliard de dollars US, coupon de 6,6 %, avec une maturité de 11 ans). S'agissant du marché actions, l'année 2022 a été marquée par l'introduction en bourse de La Régionale (établissement de microfinance qui s'est transformé en établissement de crédit), largement souscrite par les petits porteurs.

ENJEUX ET DÉFIS

Tout comme les autres pays de la CEMAC, le Gabon fait face à une diminution tendancielle de son PIB par habitant, en termes réels. Entre 2017 et 2021, le PIB réel par habitant (en XAF de 2005) a décliné en moyenne de 2,4 % par an, la croissance démographique (3,4 %) ayant été supérieure au taux de croissance du PIB. En 2022, malgré le net rebond attendu du PIB, le PIB par habitant devrait continuer à se contracter, de 0,6 %.

Dans ce contexte, la lutte contre les conséquences des hausses de prix des matières premières est une priorité pour soutenir les populations les plus vulnérables. Néanmoins, en raison de leur faible ciblage, les dispositifs mis en place à cet effet s'avèrent coûteux et peuvent représenter, en cas de baisse des recettes

⁵ Cf. Banque de France (2022), *Rapport annuel des Coopérations monétaires Afrique-France 2021*, chapitre 4 : « La situation économique et financière de la CEMAC ».

pétrolières, un risque économique important. Le Gabon est à ce titre engagé, avec l'appui de la Banque mondiale, dans un processus de mise à jour de son fichier des Gabonais économiquement faibles, qui permettrait un meilleur ciblage des subventions. La mise en œuvre de ce projet se heurte cependant à la forte place du secteur informel dans l'économie : sur 2,2 millions d'habitants, le Gabon ne compte qu'environ 10 % d'employés dans les secteurs public et privé, tandis que le secteur informel représenterait 40 % du PIB ⁶.

La préservation de la biodiversité demeure un enjeu majeur pour le pays. Le Gabon fait ainsi partie de la High Ambition Coalition (HAC), rassemblant une centaine de pays au sein de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), visant notamment à protéger 30 % des terres et des océans d'ici à 2030. Selon la Banque mondiale, en 2021, 22,4 % du territoire gabonais était classé en zone protégée, et le pays est un absorbeur net de plus de 100 millions de tonnes de carbone par an. Le Gabon a cependant repoussé de trois ans ses objectifs de certifications forestières FSC (fixées par l'organisation non gouvernementale *Forest Stewardship Council*), désormais fixés à 2025. Par ailleurs, un accord de partenariat de pêche durable, conclu avec l'Union européenne en 2021, est entré en vigueur en 2022.

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS

Le Gabon fait l'objet de nombreux projets d'investissement, notamment en matière de transports et d'énergie. Le Gabon est ainsi concerné par plusieurs projets intégrateurs de la CEMAC : construction des routes Ndendé-Doussala (reliant le Gabon au Congo) et Kogo-Akurenam (reliant le Gabon à la Guinée équatoriale), de lignes électriques (Cameroun, Gabon, Congo, République centrafricaine) et du port sec de Dolisie (corridor Gabon-Congo). Bien que les travaux de la Transgabonaise (reliant Libreville à Franceville), qui ont commencé en septembre 2020, aient pris du retard, les premiers tronçons devraient être livrés fin 2022. En vue de la construction du port sec d'Ebebiyín, dans la zone des trois frontières (Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale), des études de faisabilité d'une durée de onze mois ont débuté en juin 2022. Le barrage hydroé-

lectrique de Kinguélé Aval (sous financement notamment de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement, BAfD) devrait entrer en service en 2024. Enfin, le Gabon a mis en œuvre des mesures qui facilitent la circulation des personnes, notamment l'abolition des visas pour les ressortissants de la CEMAC dans le cadre de séjours de moins de trois mois, et l'homologation, en mai 2022, à la suite des autres pays de la zone, du passeport biométrique CEMAC.

Les projets de développement au Gabon bénéficient de nombreux appuis extérieurs, en cohérence avec les orientations du plan d'accélération et de transformation (PAT) 2021-2023. D'ici à 2023, une trentaine d'établissements scolaires devraient être achevés au titre du projet d'investissements dans le secteur de l'éducation (Pise), porté par l'Agence française de développement. Dix établissements ont d'ores et déjà été construits à Libreville, Akanda et Owendo. Le Gabon bénéficiait, en 2019, d'appuis de la Banque mondiale à hauteur de 626,7 millions de dollars US, notamment afin d'assurer son interconnexion en fibre optique (le *Central African Backbone*, qui a permis une interconnexion avec le Congo en 2018 puis avec le Cameroun en 2021), l'amélioration des infrastructures urbaines (100 millions de dollars US) ou encore la protection de la biodiversité des zones humides d'importance internationale de la convention de Ramsar. En septembre 2022, les engagements de prêts de la Banque mondiale auprès du Gabon pour des projets actifs ou en préparation s'élevaient à 617,5 millions de dollars US. Entre 2016 et 2022, la BAfD a financé 21 projets, pour un montant total de 1,45 milliard d'euros et, au 31 mai 2022, elle avait à son actif dix projets pour une valeur totale de 671 millions d'euros, dans les secteurs de la gouvernance, de l'agriculture, de l'eau, du social et des transports. Pour la période 2023-2027, deux piliers stratégiques sont envisagés : i) le soutien à la diversification économique par le développement des infrastructures et l'amélioration du climat des affaires ; et ii) le soutien à l'éducation.

⁶ *Fonds monétaire international (2017), Perspectives économiques régionales – Afrique subsaharienne, « L'économie informelle en Afrique subsaharienne », mai.*

ANNEXE

Gabon – Comptes nationaux

(en milliards de francs CFA (XAF) ; taux et variations en %)

	2018	2019	2020	2021
Ressources	11 975,9	12 158,5	11 311,7	13 102,1
PIB nominal	9 003,0	9 531,1	8 423,1	9 995,0
<i>dont secteur pétrolier</i>	<i>2 780,5</i>	<i>2 813,7</i>	<i>1 766,0</i>	<i>2 745,5</i>
Importations de biens et services	2 972,9	2 627,4	2 888,5	3 107,0
Biens	2 081,4	1 364,4	1 885,9	1 864,7
Services	891,5	1 263,0	1 002,6	1 242,4
Emplois	11 975,9	12 158,5	11 311,7	13 102,1
Consommation finale	5 975,4	5 778,8	5 869,1	6 518,4
Publique	1 533,0	1 382,9	1 761,8	1 775,8
Privée	4 442,4	4 395,9	4 107,3	4 742,6
Formation brute de capital fixe ^{a)}	1 989,9	2 314,5	1 801,1	2 328,2
Publique	311,2	569,7	299,4	338,2
Privée	1 678,7	1 744,8	1 501,7	1 989,9
<i>dont secteur pétrolier</i>	<i>661,5</i>	<i>676,7</i>	<i>424,4</i>	<i>654,9</i>
Variations de stocks	0,0	0,0	0,0	0,0
Exportations de biens et services	4 010,6	4 065,2	3 641,5	4 255,5
Biens	3 756,5	3 928,0	3 564,2	4 173,0
Services	254,0	137,2	77,3	82,5
Épargne intérieure brute	3 027,6	3 752,3	2 554,1	3 476,6
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	1 037,7	1 437,7	752,9	1 148,5
Revenus des facteurs	- 497,3	- 401,5	- 249,9	- 444,6
Épargne intérieure nette	2 530,3	3 350,7	2 304,1	3 032,0
Taux d'investissement (en % du PIB)	22,1	24,3	21,4	23,3
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	0,5	3,8	- 1,8	1,6
Déflateur du PIB	- 8,2	13,0	- 0,9	- 7,0
Prix à la consommation, en moyenne	4,8	2,0	1,3	1,1

a) Y compris variations de stocks.

Source : BEAC.

Gabon – Tableau des opérations financières

(en milliards de francs CFA (XAF))

	2018	2019	2020	2021
Recettes et dons	1 580,8	2 105,0	1 684,7	1 768,0
Recettes budgétaires	1 580,8	2 105,0	1 681,3	1 756,1
Recettes pétrolières	583,4	747,2	596,2	595,2
dont impôt sur les sociétés et redevance	354,2	436,0	400,9	323,5
Recettes non pétrolières	997,4	1 357,8	1 085,1	1 160,9
dont recettes non fiscales	127,4	123,1	91,2	190,4
Dons extérieurs (dont annulations PPTe et IADM)	0,0	0,0	3,5	11,9
Dépenses totales et prêts nets	1 701,0	1 969,4	1 868,3	1 932,1
Dépenses courantes	1 270,1	1 481,9	1 626,9	1 659,3
Salaires	701,0	688,9	683,2	682,4
Intérêts	225,0	224,9	305,8	277,8
Sur la dette intérieure	92,0	84,3	125,4	107,4
Sur la dette extérieure	133,0	140,6	180,4	170,4
Autres dépenses courantes	344,0	568,1	637,9	699,1
Dépenses en capital	329,9	459,5	241,5	272,8
Dépenses budgétaires	164,1	353,2	152,5	210,8
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	165,8	106,2	89,0	62,0
Dépenses de restructuration	101,0	28,0	0,0	0,0
Prêts nets	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde primaire (hors dons) ^{a)}	178,6	382,4	82,3	56,4
Solde base engagements (dons compris) ^{b)}	- 120,1	135,6	- 183,6	- 164,1
Arriérés	32,0	- 66,7	15,4	0,0
Arriérés intérieurs	- 5,3	- 2,0	6,5	0,0
Arriérés extérieurs	37,3	- 64,7	8,9	0,0
Solde base caisse ^{c)}	- 88,2	68,9	- 168,2	- 164,1
Financement	88,2	- 68,9	168,2	164,1
Financement intérieur	- 114,5	- 66,3	51,0	197,1
Bancaire	636,4	109,2	321,6	539,8
Non bancaire	- 750,8	- 175,6	- 270,6	- 342,7
Financement extérieur	202,6	- 2,6	117,2	- 33,0
Tirages sur emprunts	373,1	257,2	779,8	530,9
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 170,4	- 259,8	- 662,6	- 563,8
Réaménagement de la dette extérieure	0,0	0,0	0,0	0,0
Divers	0,0	0,0	0,0	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	17,6	22,1	20,0	17,6
Recettes pétrolières	6,5	7,8	7,1	6,0
Dépenses courantes	14,1	15,5	19,3	16,6
Solde base engagements (dons compris) ^{b)}	- 1,3	1,4	- 2,2	- 1,6
Dette publique	62,9	57,4	64,8	51,5

a) Solde primaire = recettes budgétaires – dépenses courantes (hors intérêts sur dette extérieure) – dépenses budgétaires en capital – dépenses de restructuration – prêts nets.

b) Solde base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses totales et prêts nets.

c) Solde base caisse = solde base engagements + arriérés.

Source : BEAC.

Gabon – Balance des paiements

(en milliards de francs CFA (XAF))

	2018	2019	2020	2021
a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3)	212,6	1 031,6	517,0	707,6
1 - Biens et services	1 043,5	1 448,5	770,0	1 188,9
Balance des biens	1 681,0	2 574,3	1 695,4	2 348,7
Exportations de biens FOB	3 762,4	3 938,7	3 581,2	4 213,4
<i>dont : pétrole</i>	<i>2 588,5</i>	<i>2 648,0</i>	<i>1 660,5</i>	<i>2 562,5</i>
<i>manganèse</i>	704,7	627,8	574,2	739,1
<i>bois</i>	333,4	379,9	368,0	476,2
Importations de biens CAF	- 2 368,4	- 1 487,1	- 1 975,4	- 2 000,3
Importations de biens FOB	- 2 081,4	- 1 364,4	- 1 885,9	- 1 864,7
<i>dont : secteur pétrolier</i>	<i>- 618,8</i>	<i>- 385,6</i>	<i>- 529,2</i>	<i>- 535,9</i>
<i>secteur minier</i>	- 65,2	- 69,3	- 70,1	- 73,4
<i>secteur forestier</i>	- 20,2	- 25,0	- 23,9	- 33,0
Balance des services	- 637,5	- 1 125,8	- 925,3	- 1 159,8
<i>dont fret et assurances</i>	<i>- 278,3</i>	<i>- 116,7</i>	<i>- 83,1</i>	<i>- 129,0</i>
2 - Revenus primaires	- 497,3	- 401,5	- 249,9	- 444,6
<i>dont intérêts sur la dette</i>	<i>- 133,0</i>	<i>- 140,6</i>	<i>- 180,4</i>	<i>- 170,4</i>
3 - Revenus secondaires	- 333,6	- 15,3	- 3,1	- 36,6
Administrations publiques	- 4,6	- 4,8	- 3,8	12,5
Autres secteurs	- 329,0	- 10,6	0,7	- 49,1
b - Compte de capital	- 180,0	- 0,1	0,0	0,0
c - Compte financier	- 162,9	- 744,7	- 473,5	- 1 327,3
Investissements directs	- 58,1	125,0	66,0	24,4
Investissements de portefeuille	- 5,0	4,5	3,0	52,9
Autres investissements	- 99,9	- 874,2	- 542,5	- 1 404,5
Financement exceptionnel (pour mémoire)	37,3	- 64,7	8,9	0,0
d - Erreurs et omissions nettes	204,4	- 255,7	- 257,5	373,9
e - Solde global (a + b - c + d)	74,1	31,1	- 214,1	- 245,7
Solde courant (en % du PIB)	2,4	10,8	6,1	7,1
Solde global (en % du PIB)	0,8	0,3	- 2,5	- 2,5

Source : BEAC.

Gabon – Crédits à l'économie ventilés selon leur maturité initiale

(en milliards de francs CFA (XAF))

	2018	2019	2020	2021
Court terme	603	594	627	802
Moyen terme	546	585	609	625
Long terme	21	17	19	19
Total	1 170	1 196	1 255	1 446

Source : BEAC.

Gabon – Bilan simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XAF))

Actif	2019	2020	2021	Passif	2019	2020	2021
Valeurs immobilisées	241	257	361	Capitaux permanents	371	420	502
Opérations avec la clientèle	1 504	1 473	1 725	<i>dont fonds propres</i>	244	266	317
<i>dont créances nettes en souffrance</i>	42	31	29	Opérations avec la clientèle	2 106	2 178	2 354
Opérations de trésorerie et opérations interbancaires	850	1 018	1 086	Opérations diverses	114	82	106
Autres postes de l'actif (sommes déductibles des capitaux permanents et opérations diverses)	98	88	94	Opérations de trésorerie et opérations interbancaires	103	155	305
Total	2 693	2 836	3 267		2 693	2 836	3 267

Source : Commission bancaire de l'Afrique centrale.

Gabon – Indicateurs d'activité du système bancaire

(en %)

	2019	2020	2021
Coefficient net d'exploitation (frais généraux + dotations aux amortissements) / PNB)	57,0	56,8	56,2
Coefficient de rentabilité (résultat net / fonds propres)	15,0	13,2	15,1
Taux de marge nette (résultat net / produit net bancaire)	25,8	26,6	32,3
Taux brut de créances en souffrance (créances en souffrance brutes / total des créances brutes)	9,8	9,8	8,5
Taux net de créances en souffrance (créances en souffrance nettes / total des créances nettes)	2,8	2,1	1,7
Taux de provisionnement (provisions pour créances en souffrance / créances en souffrance brutes)	74,0	80,2	81,7

Source : Commission bancaire de l'Afrique centrale.

Gabon – Compte de résultat simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XAF))

	2019	2020	2021
1. Produits bancaires	344	272	395
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires	6	5	6
Produits sur opérations avec la clientèle	125	137	131
Produits sur opérations de crédit-bail et de location simple	11	12	11
Produits sur opérations diverses	185	94	205
Produits du portefeuille titres et des prêts à souscription obligatoire	17	24	42
2. Charges bancaires	129	63	159
Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	3	1	7
Charges sur opérations avec la clientèle	24	21	22
Charges sur opérations de crédit-bail et de location simple	10	10	9
Charges sur opérations diverses	93	31	121
Charges sur ressources permanentes	0	0	0
3. Produit net bancaire (1 - 2)	215	209	235
4. Produits accessoires nets	1	6	0
5. Produit global d'exploitation (3 + 4)	216	215	236
6. Frais généraux	117	109	123
7. Amortissements et provisions nets sur immobilisations	6	10	10
8. Résultat brut d'exploitation (5 - 6 - 7)	93	97	104
9. Provisions nettes sur risques	15	16	11
10. Rentrées sur créances abandonnées/pertes sur créances irrécouvrables	- 3	- 3	- 1
11. Résultat d'exploitation (8 - 9 + 10)	75	78	92
12. Résultat exceptionnel net	- 2	4	4
13. Résultat sur exercices antérieurs	- 4	0	- 0
14. Impôts sur les bénéfices	14	27	19
15. Résultat net (11 + 12 + 13 - 14)	55	56	76

Source : Commission bancaire de l'Afrique centrale.

Gabon – Principaux indicateurs prudentiels du système bancaire

(en %)

	2019	2020	2021
Ratio de couverture des risques (solvabilité)	16,4	17,5	16,9
Rapport de liquidité	140,1	166,9	180,8

Source : Commission bancaire de l'Afrique centrale.

Gabon – Banques respectant les normes prudentielles

(en % des banques déclarantes)

	2021
Représentation du capital minimum (≥ 10 milliards XAF)	86
Capitaux propres (≥ 6 %)	100
Fonds propres de base ($\geq 7,5$ %)	100
Couverture des risques ($\geq 9,5$ %)	100
Limite globale de la norme de division des risques (8 fois les fonds propres)	100
Limite individuelle de la norme de division des risques (45 % des fonds propres)	57
Couverture des immobilisations (≥ 100 %)	71
Rapport de liquidité (≥ 100 %)	100
Coefficient de transformation (≥ 50 %)	100
Engagements aux apparentés (≥ 15 % des fonds propres)	100
Adéquation des fonds propres	100

Source : Commission bancaire de l'Afrique centrale.